



## Hospitalisation de jour

Le service de pédiatrie propose, sur avis médical, la possibilité d'une hospitalisation de quelques heures appelée « Hôpital de jour ». Ce mode de prise en charge nous permet d'hospitaliser un enfant pour effectuer une surveillance, un bilan sanguin et des examens complémentaires. Ces enfants sont pris en charge par une puéricultrice en poste de jour, du lundi au vendredi midi.

Si une hospitalisation de jour est prévue pour votre enfant, vous devez prévoir toutes les affaires nécessaires pour votre enfant (sucette-doudou-couches- nécessaire de toilette).

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements supplémentaires concernant l'organisation de l'hôpital de jour de votre enfant vous pouvez contacter le 04 94 00 10 11.

[^ HAUT DE LA PAGE](#)

+33 (0)4 94 00 24 00  
Nous contacter par courriel